



Refus d'un recommande par l'employeur

Par **nini**, le **02/09/2011** à **12:20**

Bonjour, rnvoila suite a un licenciement pour inaptitude j'ai reçu ma lettre ou était marqué dessus les papiers sont a votre disposition la j'ai appelé mon employeur pour lui demander la date et je me suis fait insulter il m'a dit qu'il me les enverait rnrndonc je lui ai fait un recommandé lui demandant de me les envoyer par la poste et il a refusé mon recommandé ne sachant pas ce qui est inscrit dedans rnje sais que ces papiers sont querables mais a t'il le droit de refuser ce recommander et donc il n'y a plus qu'une solution me déplacer

Par **pat76**, le **03/09/2011** à **15:03**

Bonjour rnrnVous vous déplacez pour récupérer les documents qui vous reviennent, mais faites vous accompagner par une personne qui ne soit pas de votre famille. Elle pourra témoigner si il y a un litige avec l'employeur. rnrnSi la lettre recommandée vous revient, ne l'ouvrez pas car elle n'aurait plus aucune valeur juridique devant une instance de jugement.